

Compte-rendu du conseil d'administration du 12 février 2026 **Lycée Théophile Gautier - DGH**

Présents : 16

Le quorum(15) est atteint, M. Fourquet, proviseur, ouvre la séance à 18h15.

M. Lesage est nommé secrétaire de séance.

1- Adoption du compte-rendu précédent

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 1^{er} décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

2- DGH : premiers travaux de répartition ; avis sur les supports d'enseignement

Monsieur le Proviseur fait remarquer aux membres du Conseil que la DGH est arrivée tardivement consécutivement aux différents reports budgétaires. Le conseil ne donnera aujourd'hui qu'un avis sur les éventuelles créations et/ou suppressions de poste.

Le lycée Théophile Gautier a la spécificité d'offrir un large nombre de spécialités, avec un choix réel, dans l'esprit de la réforme, et non sous forme de « menus » comme ça peut l'être dans certains établissements, et une grande diversité d'enseignements de langues, ce qui ajoute des contraintes importantes.

Structure et prévision d'effectifs :

La structure proposée par l'inspection académique est la suivante :

- 7 classes de 2ND avec 227 élèves attendus (32,4 élèves par division)
- 6 classes de 1ère avec 190 élèves attendus (31,6 élèves par division)
- 6 classes de Tale avec 182 élèves attendus (30,3 élèves par division)
- 117 élèves en CPGE attendus (capacité de 2 x 35 élèves en PCSI et 2 x 30 en ECG)

Dotation globale :

La dotation est identique à celle de l'année précédente : 955,5 heures (857,7HP + 97,8HSA), avec un taux d'heures supplémentaires de 10,2 %.

La dotation est conforme à la structure. Elle est calculée comme suit :

- 38,5h par 2ND
- 35,5h par première et par terminale
- auquel on ajoute des financements spécifiques (Section Internationale, BFI, UPE2A)
- dotation spécifique pour les CPGE

M. Fourquet fait remarquer que la carte des options relève de l'autonomie des établissements, or au lycée Théophile Gautier, la marge de manœuvre est assez réduite.

Il note également que l'effectif des divisions est limité à 34 élèves à cause des contraintes architecturales alors que la limite posée par le Rectorat est de 36.

Dans les Hautes-Pyrénées, l'orientation des élèves vers le lycée professionnel se fait davantage qu'ailleurs. Les créations de postes se font actuellement dans les lycées professionnels.

M. Lascassies fait remarquer qu'il peut être difficile d'accueillir les élèves UPE2A lorsque les classes sont chargées, mais M. Fourquet indique que, contrairement aux objectifs initiaux d'accueillir tous les profils d'élèves UPE2A, nous remarquons que les élèves arrivant au lycée ont plus souvent un

profil adapté aux lycées professionnels, et sont donc plus souvent difficiles à intégrer dans les classes dans l'ensemble des matières. A l'origine de cette UP2A, ces profils étaient inscrits sur les LP et accueillis au sein du dispositif sous convention.

Les effectifs des cohortes sont à la baisse car nous commençons à être impactés par la déprise démographique.

M. Lhuissier fait remarquer que nous sommes très proches de perdre une division sur différents niveaux car près des seuils.

Monsieur Le Proviseur indique que ces effectifs sont calculés avec des objectifs volontaristes et ambitieux d'orientation en 1G (et en TG).

Répartition des moyens :

En 2ND :

- 0,5h d'AP en mathématiques et français
- 0,5h d'AP en orientation PP
- 1,5h dédoublées en PC et SVT
- 1h dédoublée en SNT
- 0,5h dédoublée en M, EMC et SES
- 1h dédoublée en anglais
- 0,5h dédoublées en espagnol

En 1ère :

- 0,5h dédoublée en EMC
- 0,5h dédoublée en anglais et en espagnol
- 1h dédoublée en français
- 0,5h d'AP en français

En Tale :

- 0,5h dédoublée en EMC
- Deux groupes de plus en Anglais ?
- 2h de co-intervention en EPS

En CPGE :

- méthodologie en PCSI
- 1h d'atelier mathématiques en PCSI et ESH en ECG1
- + 0,5h en langue vivante en ECG1

Le choix a été fait en conseil pédagogique d'ouvrir l'EdS LLCE-Espagnol en première. Les élèves désirant poursuivre en terminale devront aller dans un autre établissement.

Seront proposés 16 groupes d'EdS en Tale ; nous perdons un groupe en maths et un groupe en SVT par rapport à l'année précédente.

Le lycée prévoit également :

- 2 groupes de maths spécifiques en 1ère
- le BFI (cursus complet : SI + 1ère + Tale)
- 1 groupe de maths expertes et 1 groupe de maths complémentaires
- les options : LV3 chinois, italien, latin (2h par niveau)
- 1h d'ATHEM
- DNL anglais et espagnol
- allemand en ECG1 si besoin mais pas en ECG2

Sur proposition du chef d'établissement, aucun poste ne sera ouvert au mouvement, et un poste sera fermé en SVT.

Ajustements des moyens et des supports :

L'organisation des supports prévoit des Compléments de service donnés :

- CSD de 8h en chinois vers le collège Paul Valéry de Séméac
- CSD de 7h en italien vers le collège Desaix

- CSD de 8h en philosophie vers le lycée Marie Curie

L'organisation des supports prévoit des Compléments de service reçus :

- CSR de 4h en SI (en CPGE) du lycée Jean Dupuy
- CSR de 7,5h en allemand du lycée Marie Curie

L'organisation des supports prévoit des BMP (dont la durée est évolutive selon les retours sur les demandes de temps partiels) :

- BMP de 6h en HG
- BMP de 6h en SVT
- BMP de 9h (voire 14h) en anglais

Remarque 1 : Le BMP en SVT est créé suite à la proposition de suppression d'un poste suite à un départ à la retraite (le maintien du poste aurait fragilisé le futur poste à court ou moyen terme).

Remarque 2 : HS et nombre de HS conséquent en HG et en mathématiques, ce qui justifie la création d'un BMP en HG, et peut-être en mathématiques

**Avis sur la sur les variations des supports d'enseignement (création, suppression, BMP,...)
Pour 16 adopté à l'unanimité**

3- Décisions Budgétaires modificatives diverses

On rappelle qu'il s'agit de modifications du budget adopté afin de s'adapter à des changements de situation pendant l'année.

DBM n°1 : pour information

Ouvertures de crédit concernant le financement des bus pour INFOSUP, le voyage à Bilbao, les mobilités individuelles vers l'Irlande ainsi que le voyage à Valence.

DBM n°2 : pour information

Ouvertures de crédit concernant le financement du voyage en Chine ainsi que le voyage à Paris/Strasbourg.

DBM n°3 : soumise au vote

Un prélèvement de 5000 euros sur le fonds de roulement est proposé pour financer les voyages à Paris et le voyage en Chine

(partie établissement) en attendant la prochaine commission permanente, ainsi que le financement d'un encart publicitaire dans la Semaine des Pyrénées et de l'installation de casiers pour les portables dans chaque classe.

Concernant le financement de la publicité :

M. Dupouey interroge la nécessité de devoir financer une publicité, jugeant l'idée problématique du point de vue républicain.

M. Martinez fait remarquer que cela peut être vu comme une question de survie face à la concurrence sur le recrutement entre tous les établissements du secteur.

M. Lascassies ajoute que la société est de plus en plus individualiste, qu'on voudrait montrer que l'on porte d'autres valeurs, en particulier par rapport à l'enseignement privé, mais qu'on n'a pas le choix que de jouer avec les règles du jeu actuelles.

M. Picard se demande quelle interprétation un parent pourrait faire s'il ne voyait pas la communication du lycée Théophile Gautier dans le journal alors que les autres établissements seraient représentés.

Il est noté que ce financement est très faible au regard du montant estimatif du fonds de roulement (192 271,96 euros). Les lycées professionnels et technologique ont déjà une ligne de budget dédiée à la promotion pour les publicités et les prestations.

M. le proviseur ajoute qu'il s'impose une obligation de moyen pour permettre la même la visibilité que les autres établissements. Alors que nos capacités d'accueil ne sont pas saturées et que la carte scolaire se dessine selon l'adresse des parents, et non plus selon le collège d'origine, il apparaît important de mettre en avant nos réussites et de présenter nos spécificités.

Sont ensuite listés d'autres canaux de communication possibles :

- sites internet que l'on propose déjà, ENT, ...
- M. Lhuissier fait remarquer que le plus simple reste d'acheter une prestation, mais propose que les parents puissent prendre leur part et donner de leur temps pour communiquer sur la valorisation du lycée
- M. Lascassies propose d'approfondir la communication pendant la liaison Collège-Lycée
- M. Managaou propose de communiquer directement à la presse (via les rédacteurs en chef) les sujets qu'on souhaite y voir apparaître

M. Dupouey suggère enfin qu'un établissement scolaire rayonne surtout par la qualité de ses enseignements et des activités pédagogiques, et met en balance le besoin de financer de la publicité avec ses difficultés à faire financer la représentation de la Compagnie des Amis de Platon par la plateforme Adage. Il interroge aussi la faisabilité de l'évaluation des retombées de la campagne publicitaire en termes de nombre d'élèves attirés dans le lycée.

M. Fourquet répond alors qu'on arrivera à financer le spectacle quoi qu'il en soit, aux conditions d'une revue à la baisse des tarifs de la prestation et d'une démarche de publicité médiatique. La situation financière de l'établissement permet que la concurrence entre ces deux dépenses, très différentes, n'existe pas.

M. Dupouey met en avant l'intérêt lucratif que le propriétaire du média trouverait dans la captation de fonds publics.

Concernant le financement des casiers pour les portables :

Les casiers proposés seront mobiles pour partir avec en cas d'alerte incendie.

Dans l'attente d'une interdiction réglementaire (qui devrait être portée par le Ministère) de l'usage des portables au sein des lycées, l'usage de ces casiers relèvent de la liberté pédagogique des enseignants et n'entrave pas une utilisation pédagogique, à l'initiative de l'enseignant, des téléphones portables.

Dans le cas de cette interdiction réglementaire du portable au sein d'un établissement scolaire, M. le proviseur a fait savoir qu'il solliciterait une exception car il n'est pas envisageable que les élèves sortent dans la rue pour utiliser le smartphone pendant les pauses étant donnée la configuration et l'environnement proche de l'établissement.

M. Lascassies alerte sur le fait que l'éventuelle interdiction ne dispense pas d'éduquer les élèves en parallèle à l'usage des smartphones.

Vote sur la DBM n°3 : 15 Pour 1 Contre

Adopté

4- Informations :

Pour information, la Région communique la modification des frais de demi-pension pour les commensaux : on passe d'une tarification à l'indice à une tarification liée à la catégorie (A, B ou C). Par exemple, pour les commensaux de catégorie A, une augmentation des tarifs est prévue de 5,30 euros à 6,10 euros. A contrario, une baisse est prévue pour les catégories B et C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.